



Relations de travail de + en + difficile

Par **karine38**, le **29/11/2012 à 18:40**

Bonjour,
Je suis employée de bureau depuis juin 2011 dans une petite entreprise familiale. Depuis quelques semaines, les relations avec la responsable de l'entreprise sont très tendues. Après une "dispute", elle m'a même demandé de rentrer chez moi en plein après-midi, ce que je n'ai pas fait. Après 2 arrêts maladie ce mois-ci (dont un pour une petite déprime à cause de cette ambiance), la situation est de plus en plus pénible : elle me donne le travail au compte-goutte, je n'ai pratiquement plus rien sur mon bureau ... J'ai essayé de dialoguer mais elle refuse toute discussion. J'ai appris qu'elle s'attendait à ce que je démissionne, et elle recrute une autre personne à partir de la semaine prochaine pour un surcroît d'activité soi-disant : c'est sûr, elle ne me laisse plus faire le travail habituel. Que dois-je faire ?

Par **Ales**, le **30/11/2012 à 10:42**

Bonjour,
Ne vous inquiétez pas la situation est anormale et sanctionnable par un tribunal. En effet rappelez lui que votre contrat de travail l'oblige à vous fournir du travail, si elle vous répond qu'elle vous en donne (puisque apparemment elle vous en donne mais au compte goutte) dites lui que si vous portez l'affaire devant le conseil des prud'hommes ce petit manège ne fonctionnera pas et qu'ils se rendront compte de la supercherie, et celle ci sera sanctionnée au titre du non respect de ses obligations contractuelles.